

SÉANCE DU 8 MARS 2023 - *Affiché en mairie et publié sur le site Internet de Saint-Vivien le 09/03/2023*

N° 2023-1	Compte de gestion 2022	Question retirée
N° 2023-2	Compte administratif 2022	Question retirée
N° 2023-3	Affectation du résultat	Question retirée
N° 2023-4	Contrôle et entretien des appareils de défense contre l'incendie – Convention avec la Communauté d'Agglomération de La Rochelle	Approuvé